

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 14 (1893)
Heft: 9

Bibliographie: Bibliographie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1^o Établissement spécial d'un code pénal de l'Indigénat pour les crimes, (comme pour les contraventions arabes) créant une justice sévère et rapide.

2^o Jugement des criminels arabes par des tribunaux criminels remplaçant le formalisme des Cours d'assises.

3^o Responsabilité collective des tribus dans les cas où elle peut être légitimement appliquée — et spécialement responsabilité des chefs de tribus.

4^o Remplacement des prisons ruineuses par des chantiers de travaux publics les plus pénibles au profit de l'État.

5^o Création de chantiers de discipline pour les fautes moindres, et pour les délinquants qui ne veulent ou ne peuvent payer l'amende.

6^o Transportation des récidivistes dans une île de l'Océanie.

7^o Expulsion hors de leur tribu des familles indigènes dangereuses — avec internement dans une région éloignée.

8^o Primes aux dénonciateurs et récompenses honorifiques aux indigènes honnêtes qui arrêteront les malfaiteurs.

9^o Répression sévère des faux témoignages.

10^o Intervention de l'autorité supérieure dans la police générale des marchés pour empêcher la vente des bestiaux volés. Par exemple : interdiction aux Arabes de toute vente de bestiaux en dehors des marchés et emplacements désignés (conformément à un arrêté du Gouverneur du 28 Juillet 1842).

11^o Extension des attributions de police judiciaire non seulement aux administrateurs mais aux adjoints, même dans les sections de communes mixtes ou de plein exercice.

12^o Unification des services de la sûreté (surveillance, informations, casier judiciaire, etc.) pour le territoire civil et le territoire militaire.

Le succès du Referendum du *Petit Colon* paraît assuré. Les adhésions de colons et d'indigènes dépassaient le chiffre de 5000 au milieu d'août.

BIBLIOGRAPHIE ¹

Friedrich Ruhle. DEUTSCHE AFRIKAREISENDE DER GEGENWART, 3 Band : Emin Pacha. Münster i. W. (Aschendorff), 1892, in-8°, 204 p., ill., m. 2,80. Voilà une intéressante collection à laquelle nous sommes déjà redevables de deux biographies : celles de Nachtigal et de Wissmann. C'est un devoir pour un peuple d'encourager des œuvres de ce genre qui servent à mettre en vedette ceux de ses fils qui se dévouent pour la prospérité de la patrie et sont dignes d'être proposés en exemple à leurs concitoyens.

¹ On peut se procurer à la librairie Georg & Co, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.

La place qu'occupe Émin-Pacha dans l'histoire de l'exploration africaine nous dispense de donner le résumé du contenu de ce livre. Nous dirons seulement que l'auteur a conduit sa biographie jusqu'au moment où Émin est entré au service de l'Allemagne et s'est mis en marche pour l'expédition dont il n'est point revenu. La narration est ce qu'elle devait être : correctement écrite, claire et exacte. Des illustrations la coupent de temps à autre. L'ouvrage ne renferme pas de carte, mais pour la plus grande partie, un bon atlas ordinaire permet de suivre le récit.

D^r C. G. Büttner. SUAHELI SCHRIFTSTÜCKE IN ARABISCHER SCHRIFT MIT LATEINISCHER SCHRIFT UMSCHRIEBEN, übersetzt und erklärt. Stuttgart und Berlin (W. Spemann), 1892, in-8°, 206p. und XI Facsimile Tafeln. Voulez-vous apprendre le souahéli ? Servez-vous, dans ce cas, du petit manuel de M. Büttner intitulé *Suahelisprache* et de son dictionnaire souahéli. Puis, lorsque vous aurez une certaine connaissance de cette langue, prenez l'ouvrage que nous annonçons, sorte de livre de lecture ou de recueil de morceaux choisis fort bien gradués et classés par M. Büttner. Le souahéli, direz-vous, mais à quoi sert d'apprendre cet idiome ? A plus qu'il ne paraît au premier abord. Le souahéli est parlé sur toute la côte de Zanguebar, précisément là où sont établis actuellement les Allemands ; la connaissance en est donc nécessaire aux négociants, colons, fonctionnaires et soldats qui vont s'établir dans cette région de l'Afrique orientale. D'ailleurs c'est une étude intéressante comme celles de toutes les langues bantoues si remarquables par leur grammaire et par leur richesse de termes. M. Büttner, professeur au séminaire des langues orientales à Berlin, a su réunir dans cet ouvrage un grand nombre de morceaux utiles, lettres de tous les genres, formulaires commerciaux, contes, poésies, etc. Il en donne, en caractères latins, la traduction allemande complétée par un grand nombre de notes et d'observations. Sans nul doute son ouvrage sera aussi bien vu par les émigrants pour l'Afrique orientale allemande que par les spécialistes.

P. Joseph Etterlé S. J., missionnaire du Zambèze. LES MALADIES DE L'AFRIQUE TROPICALE. Bruxelles, (Société belge de librairie, Oscar Schepens, Directeur), 1892, in-8°, 192 p. Exposé très intéressant des observations et des expériences faites par les explorateurs sur les maladies de l'Afrique tropicale. L'auteur a tenu compte des travaux de représentants de toutes nations, médecins ou non. Dans le premier chapitre il traite de la malaria, ou des fièvres, en suivant Stanley, pour la classification, quoique celle-ci ne soit plus considérée comme scientifique. Il donne de très bonnes directions hygiéniques pour les Européens appelés à résider dans

des stations ou à prendre part à des expéditions. Persuadé que c'est surtout l'inactivité qui tue en Afrique, il recommande avant tout de fuir l'oisiveté. Tout en préconisant la quinine comme le meilleur remède contre la fièvre, il conseille de l'administrer à petites doses. A propos de la dysenterie, il cite les expériences du P. Schynze qui, par ses soins attentifs n'a pas perdu un seul de ses gens atteints de cette maladie. Contre les coups de soleil, il relève les mérites du casque des tropiques. Aux chapitres relatifs aux maladies, l'auteur a joint, en appendices, les indications nécessaires sur les remèdes à employer. Il signale en particulier la vertu du fruit du baobab comme fébrifuge. Les indigènes lui attribuent une grande efficacité, et leur opinion doit être basée sur les succès obtenus par eux dans l'usage qu'ils en ont fait. Des observations ultérieures permettront de mieux établir le bien fondé de leur pratique médicale. Dans un dernier appendice, le P. Etterlé indique un moyen à employer comme préservatif contre les affections pulmonaires du bétail si communes dans l'Afrique australe, particulièrement chez les bœufs de trait : il suffit, dit-il, de leur donner deux ou trois fois par semaine du sel de cuisine. Ce volume est d'autant plus recommandable qu'il est écrit sans prétention scientifique, il peut être compris par tout le monde, et en l'absence de secours d'un médecin, les recommandations qu'il donne pour les cas de maladies sont faciles à suivre par les plus simples colons.

Ariste Excoffon. PLUS LOIN QUE L'OUBANGHI. LES PÈRES BLANCS EN AFRIQUE. Paris (Jouvet & Cie éditeurs), 1893, in-8°, 216 p. ill., fr. 3,50. Nos lecteurs se rappellent le concours international ouvert par S. Em. le cardinal Lavigerie, l'apôtre vénéré de l'abolition de la traite, pour les meilleurs manuscrits de propagande anti-esclavagiste. Nous avons déjà rendu compte du drame *Africa*, en cinq actes, en vers, de M. Ed. Descamp, auquel avait été décerné le premier prix. L'ouvrage de M. Ariste Excoffon a obtenu la plus haute récompense accordée aux concurrents français. Sous une forme fictive, il met en saisissante lumière la situation lamentable des populations de l'Afrique centrale soumises à un barbare esclavage. D'une exactitude absolument conforme à la réalité des événements, l'action développée par l'auteur se passe dans la région située entre l'État indépendant du Congo et le Congo français, au-delà de la rivière Oubanghi. Sincère autant qu'émouvant, le récit ne peut qu'attacher le lecteur à l'œuvre que poursuivent les Pères Blancs du Sahara, pour libérer les malheureux noirs de l'oppression des esclavagistes, et amener les tribus indigènes à ne pas faire aux autres ce qu'elles ne veulent pas qu'il leur soit fait à elles-mêmes.